

alliance**sud**

Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper | www.alliancesud.ch



Objéctifs du millénaire: la Suisse a du pain sur la planche

OCDE et multinationales:
oser une véritable réforme

Politique globale:
pour plus de cohérence

Suisse-PMA : bonjour la cohérence

me La Suisse affirme offrir depuis le 1er septembre 2009 le libre accès total à tous les produits des pays les moins avancés (PMA). En réalité, une taxe continue de frapper les importations de certains produits de ces pays pour financer nos réserves alimentaires en cas de pénurie. Dans sa réponse à une question du conseiller national Luc Barthassat (PDC), le Conseil fédéral ne voit pas là de contradiction, dans la mesure où cette taxe est conforme aux règles fixées par l'Uruguay Round du GATT (!) Il n'estime pas incohérent ou éthiquement douteux de financer nos réserves alimentaires sur le dos des pays les plus pauvres, car les préférences douanières et l'approvisionnement du pays « relèvent de deux secteurs politiques distincts ayant chacun ses objectifs propres » (!). Il est cependant prêt à étudier la possibilité d'exempter les PMA de la contribution aux stocks obligatoires pour le sucre, le café vert et le riz, mais pas pour les huiles et corps gras.

Forum public sur l'efficacité de l'aide

bst Des organisations de la société civile (OSC) du monde entier se retrouvent fin septembre 2010 à Istanbul pour discuter de la suite à donner au « Forum public », créé en

2009 pour améliorer l'efficacité des efforts de développement. Parmi les questions centrales : comment les OSC peuvent-elles augmenter leur efficacité et faut-il pour cela des règles globales, comparables à la « Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide », signée par 140 Etats ? Les réponses vont être puisées dans un questionnaire établi « de bas en haut ». Tout d'abord, des consultations nationales ont eu lieu dans le monde entier, dont la Suisse : environ 50 grandes organisations présentes au Sud ont participé au sondage organisé par Alliance Sud. Sur la base des résultats nationaux, il s'agira de dégager, à Istanbul, un premier consensus global.

«Climato-sceptiques» en augmentation

pn Les sceptiques du climat ont beaucoup de succès, surtout aux Etats-Unis et en Grande Bretagne. Au printemps, après une campagne de plusieurs mois menée par les médias du groupe Murdoch, seulement 26 pourcent des Anglais croyaient encore au réchauffement climatique. Aux Etats-Unis, les sondés lui ont accordé la dernière priorité parmi les tâches du gouvernement. Même en Europe et en Suisse, il est devenu du dernier cri de traiter le réchauffement climatique de pure fiction. Le climat, lui,

continue de fonctionner indépendamment des opinions. On vient d'apprendre que l'hiver dernier aura été, dans l'ensemble, le cinquième plus chaud de l'histoire.

La Suisse mise à l'écart

ph L'Annuaire suisse de politique du développement a été remplacé par la Revue internationale de politique de développement, publiée par le Graduate Institute de Genève (IHEID). Les articles sur la politique suisse envers les pays du Sud n'ont pas entièrement disparu, mais ils ont été fortement réduits. Les 50 ans des indépendances africaines sont le sujet central du numéro 2010 et un seul des six articles traite des relations entre la Suisse et le « continent noir ». Mais le plus frappant, c'est le changement dans la partie statistique. Auparavant, une section spéciale de l'annuaire analysait de façon très détaillée la politique bilatérale et multilatérale de la Suisse. Maintenant, cette partie se limite à quelques tableaux sur l'aide à l'Afrique et la coopération au développement de l'OCDE. Même si les articles de la nouvelle revue restent très intéressants, ceux qui s'occupent de la politique suisse de développement vont regretter l'abondance d'informations de l'ancien annuaire. Voir www.iheid.ch

Impressum

GLOBAL+
paraît quatre fois par an.

Editeur:

Alliance Sud
Communauté de travail
Swissaid | Action de Carême | Pain pour le prochain | Helvetas | Caritas | Eper
Monbijoustr. 31, Postfach 6735, 3001 Berne,
Tel. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31
E-Mail: globalplus@alliancesud.ch
Internet: www.alliancesud.ch
ISSN 1424-9219

Rédaction:

Michel Egger (me), Isolda Agazzi (ia),
Tel. 021 612 00 95

Concept graphique: Clerici Partner AG

Mise en page: Frédéric Russbach

Impression: s+z: gutzumdruck, Brig

Tirage: 1500

Prix au numéro: Fr. 7.50

Abonnement annuel: Fr. 30.–

Abonnement de soutien: min. Fr. 50.–

Prix publicité / encartage: sur demande

Couverture: Keystone.

Prochain numéro: octobre 2010.

Alliance Sud en un clin d'oeil

Président

Antonio Hautle, directeur d'Action de Carême

Direction

Peter Niggli (directeur), Kathrin Spichiger,
Franziska Schai, Case postale 6735, 3001 Berne,
Tél. 031 390 93 30, Fax 031 390 93 31,
E-mail: mail@alliancesud.ch

Politique de développement

– Coopération au développement

Michèle Laubscher, Tél. 031 390 93 40,
michele.laubscher@alliancesud.ch

– Commerce / OMC

Michel Egger/Isolda Agazzi,
Tél. 021 612 00 95,
lausanne@alliancesud.ch

– Finances internationales

Mark Herkenrath, Tél. 031 390 93 35,
mark.herkenrath@alliancesud.ch

– Relations publiques

Pepo Hofstetter, Tél. 031 390 93 34,
pepo.hofstetter@alliancesud.ch

– Développement durable / Genre

Rosmarie Bär, Tél. 031 390 93 32,
rosmarie.baer@alliancesud.ch

– Suisse italophone

Lavinia Sommaruga, Tél. 091 967 33 66,
lavinia.sommaruga@alliancesud.ch

Alliance Sud Expertise

Bruno Stöckli, Tél. 031 390 93 33,
bruno.stoekli@alliancesud.ch
www.alliancesud.ch/expertise

Education Urs Fankhauser/Marianne Gujer,
Tél. 031 390 93 39, school@alliancesud.ch

Documentation Berne

Flavio Haab/Emanuela Tognola/
Renate Zimmermann, Tél. 031 390 93 37,
dokumentation@alliancesud.ch

Bureau de Lausanne

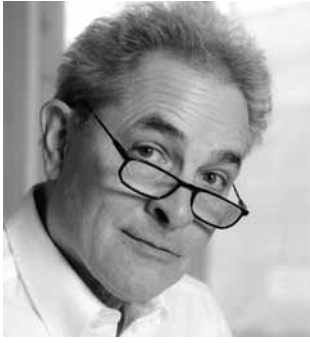
Michel Egger/Isolda Agazzi/Frédéric Russbach,
Tél. 021 612 00 95/Fax 021 612 00 99
lausanne@alliancesud.ch

Documentation Lausanne

Line Durussel/Nicolas Derron/Pierre Flatt
Tél. 021 612 00 86, doc@alliancesud.ch

Bureau de Lugano

Silvia Carton/Lavinia Sommaruga
Tél. 091 967 33 66/Fax 091 966 02 46,
lugano@alliancesud.ch



Peter Niggli

Crise financière, acte II

Depuis 2008, les Etats ont dépensé 20'000 milliards pour sauver les banques et soutenir la conjoncture, s'endettant lourdement. Par rapport à leur pouvoir économique, les pays émergents ont déboursé même plus que les pays industrialisés et ils sont sortis étonnamment bien de la crise, entre autres grâce à leurs places financières « sous-développées ». Ces grosses dépenses ont empêché l'effondrement du système bancaire et de l'économie mondiale.

Et maintenant, il y a la crise de l'euro. Elle a pris racine dans les déséquilibres de la zone euro, qui existent depuis ses débuts. Avec ses crédits, l'Allemagne finance les déficits de la balance des opérations courantes de pays plus faibles de la zone euro et elle leur revend, en contrepartie, ses excédents. La croissance de l'Allemagne a eu lieu surtout dans les autres pays de la zone euro, pendant qu'une « retenue » forcée des salaires faisait stagner le marché intérieur allemand.

Quelque chose de semblable se produit à l'échelle mondiale. La Chine et d'autres financent le double déficit des Etats-Unis pour y écouler leurs énormes excédents. Mais il y a une différence de taille : les Etats-Unis ont leur propre devise et celle-ci a perdu de la valeur avec la crise, entraînant une diminution du déficit de la balance des opérations courantes. La Grèce pas. Il ne lui reste que la déflation interne, c'est à dire la diminution des dépenses étatiques et des salaires: la meilleure façon de sombrer dans la dépression et un endettement qui perdure. A l'automne 2008, la plupart des gouvernements ont réagi à la crise de façon « keynésienne ». Aujourd'hui, ils retombent dans l'orthodoxie. L'OCDE a recommandé en mai de sortir de la stimulation conjoncturelle, d'augmenter les taux de base et de réduire les dettes étatiques. Et ce même si elle ne prévoit pas, à moyen terme, de forte inflation, mais un chômage élevé qui perdure. C'est une façon de généraliser le programme de la Grèce à tous. Les élites européennes semblent plus enclines à suivre ce chemin que les américaines. Il semble que, l'année où l'Amérique latine fête 200 ans d'indépendance de l'Europe, le vieux continent veuille à tout prix vivre sa « décennie perdue », avec des conséquences inconnues sur l'économie mondiale et l'équilibre socio-politique.

Peter Niggli, directeur d'Alliance Sud

Points forts



Page 4



Page 6



Page 8

- | | |
|---|--|
| OCDE et multinationales | Libre échange |
| 4 Oser une véritable réforme | 9 Entreprises indiennes menacées |
| Objéctifs du millénaire | Crise économique |
| 6 La Suisse a du pain sur la planche | 10 Pertes considérables au Sud |
| Politique globale | Désendettement |
| 8 Plaidoyer pour plus de cohérence | 11 Restituer les avoirs des potentats |

Oser une véritable réforme

Michel Egger **Malgré leurs faiblesses et leur caractère volontaire, les Principes directeurs de l'OCDE constituent l'ensemble de normes sociales et environnementales le plus important pour les multinationales. Une révision vient d'être lancée, qui devrait durer une année. L'occasion de corriger leurs principales faiblesses et d'inciter la Suisse à renforcer ses propres structures.**



Malgré des plaintes contre Xstrata et d'autres entreprises, de plus en plus de villages sont rasés.

En août 2001, le village de Tabaco, au nord-est de la Colombie, est rasé par des bulldozers. Ses habitants sont expulsés. Le résultat d'un processus d'expropriation illégale piloté par El Cerrejón, la plus grande mine de charbon à ciel ouvert du monde. Celle-ci appartient – pour un tiers chacune – aux multinationales BHP Billiton (Australie), Anglo American (Grande-Bretagne) et Xstrata (Suisse). En octobre 2007, le Groupe de travail Suisse-Colombie dépose une plainte contre cette dernière auprès du Point de contact suisse, chargé de la mise en œuvre des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales. Un avocat a fait de même en Australie contre BHP Billiton. L'objectif est notamment d'établir un cadre de négociations transparent et équitable pour les indigènes (afro-colombiens), ainsi qu'une solution leur assurant des conditions de vie dignes.

Le point de contact australien a pris le leadership du dossier. La procédure a duré jusqu'en juin 2009. Elle a été compliquée et très frustrante pour la communauté déplacée. Certes, au final, tout n'aura pas été négatif. La plainte devant les instances nationales de l'OCDE aura permis une certaine pression internationale. Elle aura contraint El Cerrejón à accepter une

expertise indépendante sur sa politique sociale, à négocier un accord avec les victimes et à engager un manager pour les relations avec les communautés.

En même temps, il n'y a pas eu de véritable solution. La mise en œuvre de l'accord conclu en décembre 2008 reste lacunaire. La situation des personnes déplacées de Tabaco ne s'est pas vraiment améliorée. Leur dédommagement est insuffisant. La reconstruction du village à un autre endroit se fait toujours attendre. Quatre autres communautés risquent même d'être chassées par l'extension d'El Cerrejón.

Nombreuses carences

Depuis sa création en 2001, le Point de contact suisse a reçu douze plaintes, dont huit en tant que leader. La dernière en date, actuellement en cours, concerne l'entreprise de sous-vêtements Triumph, suite à des licenciements massifs – sans consultation des syndicats – en Thaïlande et aux Philippines. Les autres portaient pour la plupart sur des conflits syndicaux dans des entreprises de Nestlé. Le cas d'El Cerrejón/Xstrata est particulier, car il touche des communautés indigènes qui ne bénéficient pas d'un soutien institutionnel comme un syndicat

international. Il est en cela emblématique des faiblesses des Principes directeurs de l'OCDE. Des carences soulignées notamment par le réseau d'ONG OECD Watch et par John Ruggie, représentant spécial des Nations Unies pour les entreprises et les droits humains.

Un premier problème est que les points de contacts nationaux (PCN) manquent souvent d'indépendance. En particulier quand, comme en Suisse avec le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), ils sont rattachés aux services de promotion des investissements et qu'ils n'ont pas de comptes à rendre au Parlement. D'où des conflits d'intérêts programmés. « Le cas d'El Cerrejón a été clos sans aucune pression sur les entreprises, témoigne Stephan Suhner du Groupe de travail Suisse-Colombie. Les PCN suisse et australien ont surtout donné crédit aux maigres informations des firmes, pourtant peu coopératives; ils n'ont guère pris en compte les rapports détaillés des communautés affectées. »

Deuxièmement, les procédures sont tout sauf transparentes. D'autant plus quand plusieurs PCN sont impliqués, comme dans le cas d'El Cerrejón : « Entre les Australiens, les Suisses et les Anglais, il était difficile de savoir qui faisait quoi, déplore Suhner. Faute de délai imparti, les choses ont traîné en longueur. »

Troisièmement, sous prétexte que les Principes directeurs sont volontaires et donc non contraignants, les PCN tendent à limiter leur rôle à celui d'une simple plate-forme de dialogue et à se contenter de déclarations finales sans consistance. « Dans le cas d'El Cerrejón, le PCN suisse, très passif, a refusé d'auditionner les personnes concernées ou d'exiger de *Xstrata* qu'elle prenne position sur les solutions esquissées dans l'expertise, tonne Suhner. Invoquant un manque de ressources, il a rejeté toutes les propositions des plaignants : de nouvelles rencontres avec l'entreprise, un examen des faits sur place, l'offre d'un arbitrage. Aucun monitoring n'a été prévu pour contrôler la mise en œuvre de l'accord entre la mine et la communauté. »

Initiatives novatrices

Ces carences ne proviennent pas seulement des Principes directeurs. Elles résultent aussi du manque de volonté politique des gouvernements. Car les PCN disposent d'une réelle marge de manœuvre pour s'organiser. Ils peuvent être plus ou moins pro-actifs et participatifs. Par exemple, sur les 42 Etats ayant adopté les Principes directeurs, 11 regroupent deux ou plusieurs instances gouvernementales et 12 associent d'autres *stakeholders* des milieux économiques et de la société civile.

Il y a trois ans, OECD Watch a finalisé un modèle de PCN indépendant, multipartite et participatif. Deux pays s'en sont directement inspirés. Ainsi, le PCN britannique a été réformé en profondeur en 2007, après une large consultation. Sa direction est assurée conjointement par la coopération au développement et la promotion des entreprises. Il doit rendre des comptes à un comité de pilotage formé de représentants du Parlement, des ONG et des syndicats. Il publie, quasiment à la manière d'un tribunal, des déclarations finales détaillées où il n'hésite pas à relever les infractions aux Principes directeurs.

Quant aux Pays-Bas, ils ont lancé un projet-pilote de PCN composé notamment d'experts indépendants et qui peut mener des enquêtes sur le terrain pour examiner les plaintes qui lui sont soumises. Il a fait récemment l'objet d'une *peer review* volontaire.

Ces expériences, certes, ne sont pas parfaites. Mais elles ont le mérite d'innover. La Suisse ferait bien de s'en inspirer. D'autant plus qu'elle a une responsabilité importante en tant que siège de nombreuses multinationales. Avec un stock d'investissements directs à l'étranger de 732 milliards de dollars fin 2009, elle est le numéro deux mondial par habitant derrière Hong Kong¹. Le Conseil fédéral devrait profiter de la dynamique de la révision pour améliorer son PCN. Celui-ci devrait à l'avenir rendre des comptes au Parlement. Il devrait être dirigé non plus par le seul Seco, mais par une structure interdépartementale intégrant la Division politique IV (droits humains) du Département des affaires étrangères et la Direction pour le développement et la coopération, et associer l'économie, les ONG et les syndicats. Il devrait disposer de compétences et ressources accrues pour réaliser des enquêtes sur place, offrir des services de médiation et assurer un monitoring des accords entre les parties. En ce sens, tous les cas devraient faire l'objet d'une déclaration finale substantielle, avec des recommandations claires et, le cas échéant, un constat des violations des Principes directeurs.

1. Estimation de la CIA, *The World Factbook*.

Le Conseil fédéral au défi

me Les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des multinationales restent des normes souvent très générales, imprécises et lacunaires. Même si elle sera moins conséquente que la dernière en l'an 2000, la révision en cours est l'occasion de les renforcer. Non pas simplement dans le but d'améliorer le climat pour les investissements directs à l'étranger, ainsi que l'affirme *economiesuisse*, mais afin de mieux réguler les activités des multinationales.

Dans cette perspective, selon Alliance Sud, le Conseil fédéral devrait s'engager notamment pour quatre réformes :

- créer un chapitre particulier sur le respect des droits humains, qui incorpore notamment la notion de « diligence raisonnable » (*due diligence*) promue par John Ruggie. Les entreprises auraient ainsi le devoir d'évaluer les incidences négatives de leurs activités sur les droits de l'homme, de les prévenir et d'y remédier ;
- étendre le champ d'application des Principes directeurs aux fournisseurs et sous-traitants des entreprises ;
- renforcer la transparence et la lutte contre le fléau de l'évasion fiscale en promouvant la publication par les multinationales de comptes pays par pays (*country by country reporting*) ;
- améliorer les procédures afin de faciliter la participation des communautés affectées et de permettre un examen efficace, équitable et transparent des plaintes.

La Suisse a du pain sur la planche

Michèle Laubscher **En septembre, un Sommet de l'ONU va dresser un bilan de dix années d'Objectifs du millénaire pour le développement. Il discutera des mesures nécessaires pour en atteindre une grande partie d'ici 2015. La Suisse, qui présidera la conférence et dont les performances restent plutôt maigres, est mise au défi.**



Alliance Sud rappelle au Conseil fédéral qu'il a souscrit aux Objectifs du millénaire.

Même si le bilan jusqu'ici est mitigé, les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) restent réalisables, estime le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-Moon dans *Tenir les engagements pris*, le rapport qu'il a préparé en vue du Sommet de septembre. Pour y parvenir, toutes les parties doivent cependant consentir des efforts énormes. De nombreux pays en développement ne se sont pas suffisamment concentrés sur la lutte contre la pauvreté. Nombre de pays industrialisés n'ont pas assez accru leur aide, ni travaillé de manière crédible à améliorer les conditions-cadre pour le développement. Les crises globales (économico-financière, alimentaire et climatique) causées par le Nord ont anéanti des succès obtenus au Sud (voir encadré).

La Suisse est aussi mise au défi. Certes, elle n'a pas rien entrepris pour les OMD. Plus que d'autres pays, elle a investi dans le développement rural et contribué ainsi à lutter contre la faim (OMD 1). Sa coopération au développement pragmatique, proche des autorités locales et de la société civile, a connu des réussites, notamment dans le secteur de l'eau (OMD 7). Pourtant, le bilan intermédiaire est mi-chair mi-poisson.

Aide au développement insuffisante

Premièrement, la Suisse n'a augmenté que de manière minimale son aide au développement. L'accroissement de 1,5 à 2,5 milliards de francs depuis 2000 (+ 64%) est trompeur. Il est dû pour une grande part à l'inclusion des mesures de désendettement ainsi que des coûts liés aux requérants d'asile dans notre pays. Sans ces dépenses, la Suisse n'aurait pas atteint 0,47% du revenu national brut (RNB) en 2009, mais seulement 0,36% (contre 0,34% en 2000). Si l'on ne prend en compte que l'aide humanitaire et la coopération en faveur des pays du Sud et de l'Est, on arrive seulement à 363 millions de francs d'augmentation depuis 2000 (+ 27%).

Fléchissement de l'orientation vers la pauvreté

Deuxièmement, la Suisse ne réserve depuis des années qu'un quart de son budget total aux pays les plus pauvres. De plus, elle a élargi en 2008 le cahier des charges de la coopération au développement sans lui offrir davantage de ressources. Celle-ci ne doit plus seulement lutter contre la pauvreté, mais aussi s'engager pour une « globalisation au service d'un dévelop-

Photo: Alliance Sud.

pement durable ». Du coup, les OMD passent à l'arrière-plan. Ainsi, pour réaliser les OMD, la Direction du développement et de la coopération (DDC) se concentre sur ses pays prioritaires, qui comptent parmi les plus pauvres du monde. Mais en même temps, elle les néglige. Dans quatre cas seulement, en effet, elle a investi les 20 millions de francs par an considérés dans son *Message Sud 2009* comme le minimum requis pour contribuer efficacement aux OMD. En revanche, elle intensifie sa collaboration avec les pays émergents comme la Chine et le Brésil au titre d'une « globalisation au service d'un développement durable », notamment dans le cadre du nouveau programme global Changement climatique, doté d'un budget annuel de 20 millions de francs.

Au même titre, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) se retire des pays les plus pauvres pour se concentrer sur les pays en développement plus avancés, avec lesquels la Suisse recherche des relations commerciales plus fortes. Il justifie cette nouvelle orientation par la nécessité de lutter contre la pauvreté aussi dans ces pays. Son aide économique contribue cependant peu à renforcer les régions marginales, les petites entreprises et les femmes.

Or, les OMD ne peuvent être réalisés que si les êtres humains les plus pauvres et les plus vulnérables – notamment les femmes et les populations indigènes – peuvent défendre leurs droits élémentaires. Mais la coopération suisse au développement ne traite les droits de l'homme que comme un thème transversal parmi d'autres, au point qu'ils ne sont promus qu'incidemment et qu'ils perdent de plus en plus d'importance.

Faible cohérence

Finalement, la Suisse a très peu fait pour définir sa politique globale de façon à ne pas entraver le développement social et économique des pays pauvres et de leurs populations. Des progrès ont été réalisés dans la restitution des avoirs de potentats ainsi que dans l'élimination des tarifs douaniers et des quotas pour les biens en provenance des pays les plus pauvres.

Pour le reste, la cohérence en matière de politique de développement n'a guère avancé. Au plan multilatéral et bilatéral, la Suisse défend toujours ses intérêts économiques sans prendre en compte ceux des pays en développement. Elle entrave l'accès aux médicaments par ses brevets et restreint l'utilisation des semences pour les petits paysans. Elle exige la libéralisation des échanges des produits industriels, en ignorant l'importance des tarifs douaniers pour les pays en développement. Les droits de douane génèrent des recettes budgétaires pour lutter contre la pauvreté, promouvoir les industries nationales et créer des emplois (voir article p 9).

Les pays en développement sont également les derniers à profiter des progrès récents de la politique fiscale internationale de la Suisse (entraide administrative, échange d'informations). Ils continuent à perdre des milliards de revenus à cause de l'évasion et de la fraude fiscale. Loin de s'ouvrir à leurs besoins, la politique suisse en matière d'immigration ferme les frontières aux personnes du Sud.

La Suisse tente d'empêcher l'accroissement de l'influence des pays émergents et en développement au sein des institutions financières internationales, ainsi que l'assouplissement des conditionnalités liées aux crédits qui réduisent leur marge de manœuvre en matière de politique économique.

Des engagements accrus

Si elle veut contribuer d'une manière ciblée à la dernière ligne droite de la réalisation des OMD, la Suisse a du pain sur la planche :

- Des ressources supplémentaires sont nécessaires. La priorité doit être donnée à un accroissement rapide de la coopération au développement à 0,5% du RNB. Les nouveaux moyens doivent être investis en faveur des pays les plus pauvres et des populations les plus défavorisées, en particulier les femmes et les indigènes.
- Des mesures rapides sont nécessaires pour améliorer la cohérence en matière de politique de développement (voir interview en p. 8). En particulier, la collaboration avec les pays en développement doit être améliorée dans les questions fiscales. La lutte contre la fraude fiscale par les riches individus ou les grandes entreprises doit être renforcée.
- La concrétisation des droits de l'homme doit figurer au centre de la coopération au développement, mais aussi de la politique suisse auprès des organisations multilatérales et dans les négociations internationales et bilatérales.

Pour plus d'informations sur les Objectifs du millénaire pour le développement et le Sommet de l'ONU OMD+10 : www.alliancesud.ch.

Bilan mi-figue mi-raisin

ph Dix ans après leur lancement en 2000, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a tiré un bilan mitigé des Objectifs du Millénaire pour le développement¹. Des progrès notables ont été en partie accomplis dans la scolarisation des enfants et l'accès à l'eau potable. En revanche, la situation reste très difficile en matière de mortalité maternelle, d'infrastructures sanitaires et d'égalité des sexes. Le nombre de personnes souffrant de la faim a de nouveau dépassé le milliard en 2009.

On est très loin du compte avec le huitième objectif, qui concerne les engagements des pays industrialisés. Le cycle de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est non seulement bloqué, mais a déraillé de sa vocation initiale qui devait amener des améliorations pour les pays du Sud. L'aide au développement n'a pas connu l'augmentation promise à 0,7% du PNB : elle s'élevait en moyenne 0,48% en 2009 contre 0,44% en 1992 – seul un tiers est destiné aux pays les plus pauvres. Finalement, les progrès réalisés dans les OMD ont été neutralisés par les crises globales (financière, alimentaire et climatique) engendrées par les pays riches.

1. Ban Ki-Moon, Tenir les engagements pris, www.un.org/fr/mdg/summit2010.

Plaidoyer pour plus de cohérence

Avec l'Objectif 8 du millénaire, les pays industrialisés se sont engagés à soutenir les pays en développement dans la mise en œuvre des autres objectifs de lutte contre la pauvreté. Cela implique non seulement une coopération au développement meilleure et accrue, mais aussi une politique globale plus cohérente envers le Sud. Gilles Carbonnier, professeur à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID), voit là un grand défi pour la Suisse.



Photo: DR

« La contribution suisse à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) doit être évaluée selon trois dimensions : l'engagement financier, la qualité de l'aide et la question de la cohérence globale. D'abord, si la Suisse a fait un effort en matière financière, une partie de l'accroissement de son aide ne soutient pas les OMD. Son volume doit donc augmenter à 0,5% du revenu national brut et contribuer effectivement aux OMD. Ensuite, la qualité de l'aide suisse est relativement bonne. Par exemple, la Suisse a, à juste titre, maintenu des programmes dans le domaine de l'agriculture, alors que d'autres donateurs l'ont négligé.

« Enfin, à l'instar d'autres pays, c'est en matière de cohérence que la Suisse a encore le plus de carences. Car l'efficacité de l'aide dépend en grande partie des autres politiques publiques ayant une influence sur les pays pauvres. Ainsi, un soutien massif à l'agriculture des pays du Sud ne rime à rien si leurs paysans ne peuvent exporter leurs produits ou les vendre à un prix raisonnable à cause des effets délétères sur leurs marchés des subventions aux exportations des pays riches.

« La question de la cohérence globale n'existe pas seulement dans l'agriculture. Elle se pose partout où la politique pu-

blique de la Suisse entre en conflit avec les buts de la politique de développement et la lutte contre la pauvreté, par exemple dans l'immigration, la propriété intellectuelle, le réchauffement climatique, l'exportation d'armes ou la place financière.

« En 1994, la Suisse a joué un rôle pionnier au plan international en matière de cohérence avec l'adoption des Lignes directrices Nord-Sud. Le Conseil fédéral avait alors fixé des principes pour la coopération internationale, qui prenaient en compte l'ensemble des relations avec les pays en développement. On pouvait être fier de notre pays. Malheureusement, il s'est endormi entre-temps, alors que plusieurs pays – notamment du nord de l'Europe – ont pris des mesures très concrètes pour améliorer la cohérence.

Créer une instance de surveillance

« Pourquoi ce recul ? Premièrement, contrairement à ce qui se passe en Suède, en Norvège et aux Pays-Bas, la cohérence n'est pas chez nous un objet de débat public, mais une affaire technique entre experts. Deuxièmement, les principaux bénéficiaires d'une plus grande cohérence ne peuvent pas s'exprimer directement, contrairement aux autres intéressés comme les milieux économiques ou les paysans. C'est là que des organisations comme Alliance Sud ont un rôle très important à jouer en faisant entendre la voix des plus pauvres dans le débat démocratique sur la définition des politiques publiques. Troisièmement, il n'est pas clair en Suisse quels organes sont supposés promouvoir la cohérence en faveur du développement. La responsabilité est diffuse et, à l'inverse des pays nordiques mentionnés, il n'y a pas d'instance chargée de veiller à la cohérence dans les débats législatifs et les décisions politiques.

« Il conviendrait donc de réfléchir à la création d'un tel organe, qui devrait disposer d'une voix suffisamment forte dans les discussions avec les autres offices de l'administration fédérale. Il devrait notamment analyser l'impact des nouvelles lois, ordonnances et mandats de négociations internationales sur la politique de développement. Cela permettrait de vrais débats publics sur la cohérence. La Suède et l'Allemagne ont récemment adopté un tel instrument. Celui-ci existe en Suisse pour l'Union européenne: on examine la compatibilité de chaque nouvelle loi avec la politique européenne. Pourquoi ne pas faire de même pour nos relations avec les pays en développement ? »

Propos recueillis par Michèle Laubscher et Pepo Hofstetter

Plusieurs chemins mènent à Rome

ml La cohérence en matière de politique de développement peut être améliorée de différentes manières. La Norvège a institué en 2006 une commission indépendante chargée d'analyser les conflits d'objectifs entre ses diverses politiques et de formuler des recommandations. Aux Pays-Bas, un office du Ministère des affaires étrangères examine depuis 2002 l'impact des politiques hollandaises et européennes sur les pays en développement; il élabore avec d'autres ministères les positions nationales pour les négociations avec l'Union européenne et les autres pays. C'est la Suède qui va cependant le plus loin: une loi introduite en 2003 attribue la responsabilité de la cohérence à tous les ministères. Ceux-ci doivent veiller eux-mêmes à ce que leurs politiques contribuent au développement des pays pauvres et à trouver des solutions dans les cas conflictuels. Le gouvernement doit rendre des comptes chaque année au Parlement sur les progrès accomplis et les priorités à venir.

Menace sur les petites entreprises indiennes

Les négociations de l'accord de libre-échange entre la Suisse et l'Inde butent sur la libéralisation des biens industriels. Le gouvernement et la principale association des entrepreneurs indiens s'opposent à l'ouverture de secteurs sensibles. Les droits de douane représentent encore plus de 11% des finances gouvernementales.

« Certains secteurs de l'économie indienne sont en pleine croissance et cela va prendre du temps avant qu'ils puissent s'ouvrir à la concurrence étrangère. Si on libéralise maintenant, ils ne seront jamais compétitifs ! », s'exclame Pritam Banerjee, de la Confédération des industries indiennes (CII).

« Il s'agit surtout de la chimie, des machines, de l'industrie agroalimentaire et de différentes parties des produits d'ingénierie, comme les composants automobiles. Dans ces domaines, il y a beaucoup de petites et moyennes entreprises (PME) à forte intensité de main-d'œuvre, qui seraient frappées de plein fouet par le chômage. »

30% du commerce des biens industriels

La CII est la principale association faîtière de l'industrie indienne. Créée en 1895, elle compte 8 100 organisations membres – regroupant pour la plupart des petites et moyennes entreprises, mais aussi tous les grands groupes et les multinationales du pays –, qui représentent 90 000 entreprises.

Depuis 2008, dans le cadre de l'Association européenne de libre-échange (AELE), la Suisse négocie un accord avec l'Inde. L'Union européenne lui a emboîté le pas et, si les négociations avec l'AELE semblaient prioritaires au début, elles ne sont plus en tête des préoccupations de Delhi, le grand marché européen lui paraissant beaucoup plus attractif.

Dans les deux cas, l'une des principales pierres d'achoppement réside dans la libéralisation des biens industriels. En septembre 2009, l'Inde a présenté à la Suisse une liste de produits sur lesquels elle n'entend pas baisser les tarifs douaniers. Cela représente presque 30% du commerce des biens industriels entre les deux pays, principalement dans les secteurs de la chimie, des machines et de l'horlogerie.

Depuis lors, les négociations avec la Suisse piétinent. Pritam Banerjee est formel : « D'une façon générale, nous sommes favorables aux accords de libre-échange, car ils nous offrent un meilleur accès aux marchés des pays industrialisés. Nous sommes particulièrement intéressés à exporter les services – informatiques, professionnels, comptables, juridiques –, les textiles et les produits manufacturés. Mais nous voulons aussi protéger notre agriculture et notre industrie. »

Pression des industriels et des paysans

Dans ces négociations, personne n'est dupe : si l'Inde insiste tellement sur les biens industriels, c'est aussi pour obtenir des concessions dans un autre dossier qui lui tient par-

ticulièrement à cœur et où la Suisse freine des quatre fers : la libre-circulation des personnes.

Le gouvernement indien va-t-il camper sur ses positions ? « Difficile à dire, admet Pritam Banerjee. Mais il est certain que Delhi ne peut pas ignorer les revendications de groupes de pression aussi puissants que les paysans et les industriels. Sa liste d'exceptions repose sur plusieurs rencontres organisées avec les hommes d'affaires, les paysans, les syndicats et les ONG. »

Isolda Agazzi

Une source importante de revenus

*ia et cb** En 2009, la Suisse a importé de l'Inde pour environ 728 millions de francs de biens industriels et exporté pour plus de 2 milliards. Sur ces mêmes biens, la Suisse applique un tarif douanier moyen de 2%, ce qui lui a permis d'encaisser 8,2 milliards de francs. Mais les tarifs sur les textiles et l'habillement – deux secteurs très importants pour l'Inde – restent relativement élevés, entre 9% et 13% environ.

Quant à l'Inde, elle applique un tarif douanier moyen de 10% sur les biens industriels, ce qui lui a fait gagner un peu plus de 200 millions de francs sur les importations suisses en 2009.

Le but de l'accord de libre-échange est de démanteler complètement les droits de douane, avec un temps d'adaptation plus long pour l'Inde. En plus de menacer les secteurs sensibles, ce genre d'accords représente une perte de revenus substantiels pour Delhi. Certes, depuis l'introduction de la nouvelle politique libérale, en 1991, les recettes générées par les droits de douane ont diminué de 12% par rapport aux autres taxes. Mais en 2008-2009, elles représentaient encore et toujours 11,4% des finances gouvernementales.

*avec la collaboration de Carolina Bocanegra.

Pertes considérables au Sud

Un premier bilan intermédiaire montre que les pays en développement souffrent autant des conséquences de la crise économique mondiale que les pays industrialisés. Particulièrement touchés sont les pays qui dépendent fortement des exportations.

La crise économique mondiale n'est de loin pas finie. Alors que l'on évoquait encore récemment une reprise prochaine, les prévisions sont redevenues plus prudentes depuis la grave détérioration de la situation économique de la Grèce. Il est donc encore trop tôt pour évaluer d'une manière fiable les effets à long terme de la crise sur la situation économique et sociale des pays en développement.

Certaines organisations ont cependant déjà publié des premiers bilans de l'année de crise 2009. Les résultats sont préoccupants. Ils indiquent que les pays pauvres, malgré de grosses différences régionales, souffrent en moyenne autant de pertes économiques que les pays industrialisés. En outre, la crise économique s'est rapidement transformée en une véritable crise de pauvreté. Les premières estimations de l'ONU montrent que, l'an dernier, elle a précipité 50 à 80 millions de personnes dans la pauvreté la plus extrême.

Le Sud plus touché que le Nord

A première vue, les pays en développement semblent comparativement avoir bien surmonté la récession globale. Les données de la Banque mondiale indiquent que leurs taux de croissance moyens étaient légèrement positifs en 2009 et se différenciaient clairement des chiffres négatifs des pays industrialisés (voir tableau). Si l'on exclut les deux poids lourds économiques que sont la Chine et l'Inde, la performance économique des pays pauvres a en moyenne diminué presque aussi fortement que celle des pays riches industrialisés. Selon l'ONU, seuls 14 pays ont suffisamment augmenté leur revenu par habitant pour accomplir les progrès nécessaires et urgents contre la pauvreté. En Afrique australe, le revenu moyen a même diminué de nouveau pour la première fois depuis dix ans.

La comparaison des taux de croissance de 2009 et de 2007 est également très instructive. L'an dernier, la croissance des pays en développement est restée 6,4% en deçà de leur performance d'avant la crise. Sans la Chine et l'Inde, la baisse s'élève même à 8,9% contre « seulement » 5,9% dans les pays industrialisés. Les pertes de croissance par rapport à la période d'avant la crise sont donc nettement plus

importantes au Sud que dans les pays où la crise a démarré. Pourtant, de nombreux pays industrialisés, dont la Suisse, ont pris celle-ci comme prétexte pour renvoyer aux calendes grecques l'accroissement – urgemment nécessaire – de l'aide au développement, voire pour la réduire.

Le prix de l'intégration au marché mondial

Les pays les plus fortement touchés par la crise sont les pays en développement qui, ces dernières années, ont suivi les recettes du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, en axant leurs économies sur la production de grandes entreprises étrangères destinée à l'exportation. En Amérique latine, par exemple, les exportations de biens et de services – vers les Etats-Unis principalement – ont reculé de plus de 11%. Les flux nets d'investissements directs étrangers ont même chuté de 21%. Dans les pays en développement fortement exportateurs d'Asie du Sud-Est, seuls le vaste programme conjoncturel et la demande d'importations relativement constante de la Chine ont permis d'éviter des pertes économiques de la même ampleur qu'en Amérique latine.

Renforcer les marchés intérieurs

Une leçon importante de cette crise est que les pays en développement ne doivent plus être forcés à s'intégrer encore davantage dans l'économie mondiale. Il faudrait au contraire les aider à répartir leurs revenus plus équitablement et à renforcer leurs marchés intérieurs. Cela les rendrait plus résistants aux crises et permettrait de promouvoir d'autant plus le développement social et la lutte contre la pauvreté.

Mark Herkenrath

Taux de croissance du Produit national brut (en %)

	2007	2009	Différence
Monde	3,9	-2,2	-6,1
Pays à revenu élevé	2,6	-3,3	-5,9
Pays en développement	8,1	1,2	-6,9
Sans Chine et Inde	6,2	-2,2	-8,4
Amérique latine et Caraïbes	5,5	-2,6	-8,1
Moyen-Orient et Afrique du Nord	5,9	2,9	-3,0
Europe de l'Est et Asie centrale	7,1	-6,2	-13,3
Afrique subsaharienne	6,5	1,1	-5,4
Asie du Sud	8,5	5,7	-2,2

Source : Banque mondiale, *Global Economic Prospects 2010*, p. 3.

Restituer au peuple les avoirs des potentats

Comment faire pour que cet argent revienne effectivement aux populations spoliées ? Les expériences tirées du programme de désendettement créatif de la Suisse offrent des pistes.

Ces seize dernières années, la Suisse a rapatrié 1,7 milliards de francs d'avoirs de potentats vers les pays du Sud. D'autres milliards dérobés sommeillent probablement encore sur des comptes numérotés en Suisse. Officiellement, cet argent devrait revenir aux populations volées. Mais comment procéder ? Le projet de loi, qui vient d'être discuté par le Conseil des Etats et passera au Conseil National cet automne, ne donne pas de réponse convaincante. Flou est également le cas des pays qui ne déposent pas de demande d'entraide judiciaire, soit parce que le clan du dictateur a toujours de l'influence, soit parce que le gouvernement n'a pas envie de rendre les fonds au peuple.

La « restitution au peuple » est souvent tout sauf simple. Par exemple, on ne sait pas très bien ce qui s'est passé avec les 1,7 milliards déjà rapatriés ni dans quelle mesure les populations en ont réellement bénéficié. Dans le cas des 500 millions de dollars des « fonds Abacha » rendus au Nigeria en 2005, la Suisse a demandé à une coalition d'ONG locales d'effectuer un monitoring. Ce dernier a malheureusement constaté qu'une

partie considérable des avoirs n'est pas revenue aux habitants¹. Ce cas montre qu'il ne suffit pas de mandater une organisation indépendante pour un contrôle après coup. Il convient d'associer les organisations de la société civile dans toutes les phases du processus de restitution. Pour mettre sur pied un tel mécanisme, la Suisse pourrait s'inspirer du concept de « fonds de contrepartie » élaboré dans son programme de désendettement qui s'est terminé fin 2009.

L'évaluation externe montre que les douze fonds ont bien bénéficié aux populations visées². Il n'y a pas eu de signes de mauvaise gestion ou de détournement. L'administration a été très efficace, puisque plus de 90% des sommes ont été versées dans des projets. Les fonds de contrepartie se sont révélés un instrument probant pour canaliser des montants importants vers la lutte contre la pauvreté, trouver des solutions et projets innovateurs adaptés à chaque situation, associer dès en amont les forces de la société civile et promouvoir le dialogue entre les parties prenantes concernées.

Bruno Stöckli

1. Voir rapport en anglais sur www.aktionfinanzplatz.ch/pdf/kampagnen/potentatengelder/nigeria/PEMFAR_SHADOW_REPORT.pdf

2. Voir rapport en allemand sur www.alliancesud.ch/de/expertise/publikationen/gegenwertfonds

Les bons tuyaux de la doc

Haïti, cinq mois plus tard

Un Etat-camping. Près de cinq mois après le terrible tremblement de terre qui a coûté la vie à plus de 220'000 personnes, Port-au-Prince ressemble à un immense campement. Pourtant, le pays ne s'appête pas à vivre des vacances ensoleillées, mais il attend la saison des ouragans qui, chaque année, dévastent un peu plus ses terres déboisées.

Reconstruire. Faire en sorte que ces tentes provisoires ne se transforment pas en habitations pérennes. Reloger, sans contraindre les Haïtiens à un nouvel exil dans leur propre pays. Allier l'urgence - l'arrivée en juin de la saison des pluies - au durable - la reconstruction des écoles, des hôpitaux, des habitations et des infrastructures. Incroyable défi pour l'Etat haïtien, forcément soutenu – suppléé ? – par l'« humanitaire international ». Alors qu'Etats-Unis, Chine et Brésil se bat-

taient pour être les premiers secouristes, la Suisse temporisait et essayait les critiques, pas forcément justifiées, d'ailleurs. Son action se situerait dans la durée.

Qu'en est-il dès lors de l'aide suisse, cinq mois après ce terrible 12 janvier ? Le Conseil fédéral a décidé de consacrer jusqu'en 2012 un montant total de 36 millions de francs à la reconstruction, somme à laquelle s'ajouteront les 65 millions récoltés par la Chaîne du bonheur, ainsi que les aides privées des nombreuses ONG actives dans le pays. Les actions se concentreront en dehors de Port-au-Prince, notamment sur des projets de reconstruction d'infrastructures scolaires et hospitalières. En partenariat avec Helvetas, notamment, la DDC appuiera des projets d'adduction d'eau, de développement rural et de reforestation, autant de domaines dans lesquels la coopération suisse a déjà fait

ses preuves. Mais la tâche est énorme et les cinq ans de présence suisse assurée sur place ne seront certainement pas de trop.

Les tuyaux

- DDC: http://www.deza.admin.ch/fr/Accueil/Pays/Amerique_latine_et_Caraibes/Haiti
- Helvetas: <http://www.helvetas.ch/>
- *Le Temps*, 25 mai 2010: En Haïti, l'urgence perdure: <http://bit.ly/bgRHmg>
- Afrik.com, 5 mai 2010: Haïti, champ de bataille de la guerre humanitaire, <http://www.afrik.com/article19639.html>
- Le dossier de la doc: <http://www.alliancesud.ch/fr/documentation/zoom/haiti>

Centre de documentation d'Alliance Sud
Avenue de Cour 1, 1007 Lausanne
doc@alliancesud.ch ou 021 612 00 86
www.alliancesud.ch/documentation

1531 milliards

Faits et chiffres

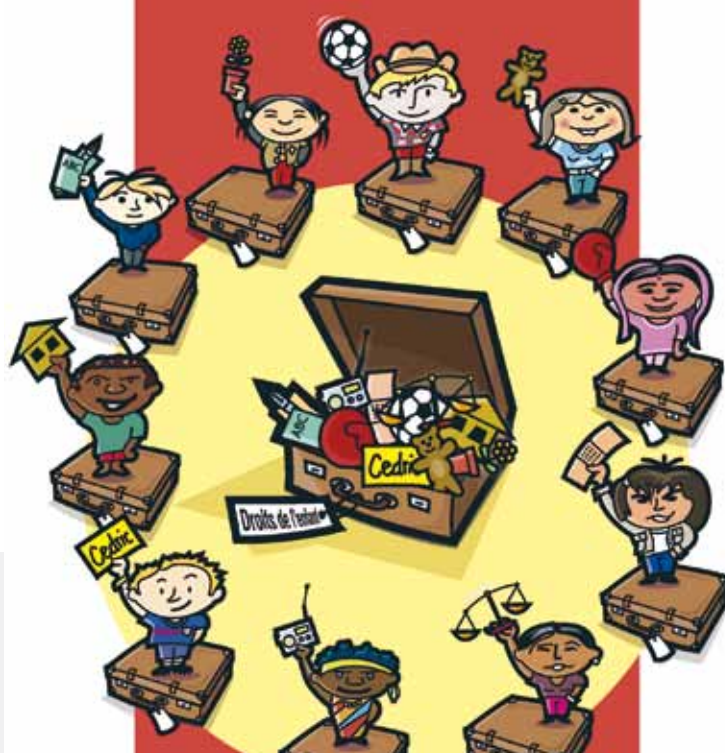
En 2009, on a dépensé 1531 milliards de dollars pour l'armement dans le monde, ce qui correspond à presque 6% de plus que l'année précédente (source: Sipri, Stockholm).

265,5 milliards

265,5 milliards de dollars ont été déboursés par les pays de l'OCDE en 2008 pour subventionner leur agriculture, dont 150 milliards par l'Union européenne (source: OCDE).

119,5 milliards

En 2009, les pays de l'OCDE ont alloué 119,5 milliards de dollars à l'aide au développement, ce qui correspond, en moyenne, à 0,48% du produit national brut (source: OCDE).



Nouvelle publication d'Alliance Sud

Les droits de l'enfant au quotidien

Le nouveau dossier pédagogique produit par Alliance Sud propose un bref historique des droits de l'enfant ainsi qu'un aperçu de la situation actuelle de leur mise en œuvre. Les propositions d'activités pédagogiques établissent des liens avec la vie quotidienne des enfants. Elles mettent en évidence les droits, mais également les devoirs et les responsabilités.

Le dossier stimule et décrit des actions favorisant la mise en œuvre des droits de l'enfant au niveau individuel et dans le cadre de la classe ou de l'établissement scolaire. Acquisition de connaissances, promotion du savoir-être, diversité des approches, liens avec la vie de tous les jours ici et ailleurs et interactivité caractérisent cette nouvelle production.

Michael Andres : Les droits de l'enfant au quotidien, *Informations, fiches pratiques, suggestions d'activités pour les enfants des 4^{èmes} à 6^{èmes} primaires.*

Alliance Sud, 2009, Frs. 25.-. Diffusion : Fondation Education et Développement, www.globaleducation.ch

Voir également : www.droitsenfant.globaleducation.ch/